



**LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES DESTRUCTION DES NIDS**  
*DECISION MUNICIPALE DU 23.02.2026*

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Propriétaire
Nom et Prénom :
Adresse :
NPA et lieu :
Téléphone :
E-mail :
Numéro de la parcelle concernée :

Versement de la participation financière à :
Titulaire du compte :
Nom de la banque ou CCP :
IBAN :

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Factures
<input type="checkbox"/> Preuve de paiement

Procédure
<ul style="list-style-type: none"><li>• La demande est à adresser à l'administration communale d'Etoy Commune d'Etoy Place St-Jaques 3 1163 Etoy Tél: 021 821 32 32 e-mail: <a href="mailto:greffe@etoy.ch">greffe@etoy.ch</a></li><li>• <b>Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur.</b></li><li>• La commune examine la demande et informe le requérant de sa décision relative au montant effectif du remboursement de 50% du montant de la facture..</li><li>• En cas d'octroi, le versement sera effectué dans les meilleurs délais.</li></ul>

**Signature**

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus :

Lieu et date: .....

Signature du propriétaire:.....

**Décision de la Municipalité**

Sur la base des documents fournis et des conditions d'octroi, la Municipalité d'Etoy a décidé, dans sa séance du .....

D'accorder un versement de :

Droit de recours : La présente décision peut faire l'objet dans les trente jours suivants sa notification d'un recours à la Cour de droit administratif et public (CDAP), Avenue Eugène Rambert 15, 1014 Lausanne.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

J. M. Fernandez

S. Ruchet